Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 104 (1978)

Heft: 12: 1853-1978 Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Le 125e anniversaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

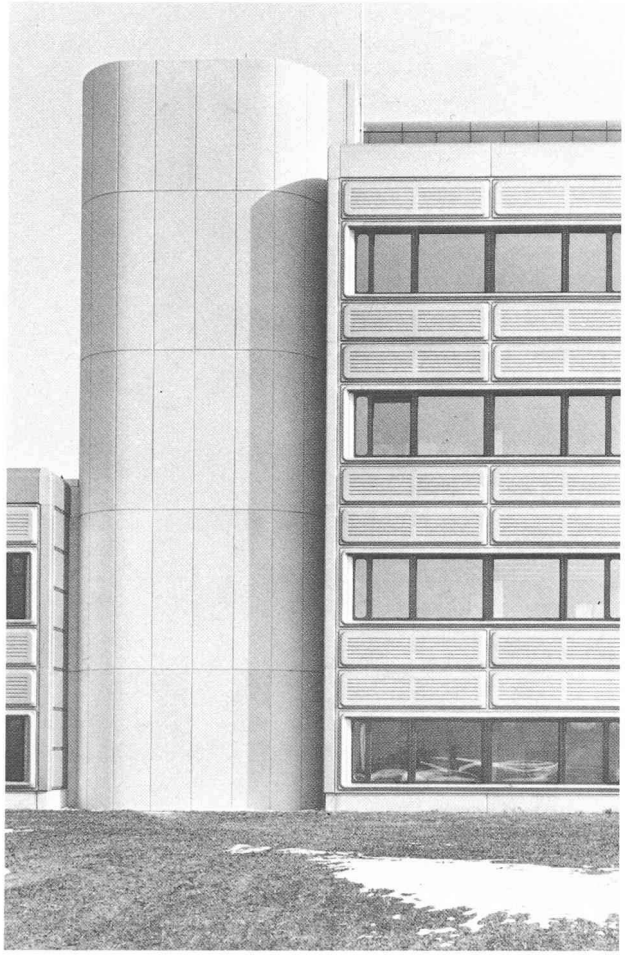

Lorsque l'on considère la rapidité croissante avec laquelle évoluent la science et la technique, phénomène qui exige un effort considérable de mise à jour permanente, on peut se demander quelle utilité il y a à célébrer un anniversaire. Plutôt que de consacrer du temps à sonder le passé, ne faudrait-il pas vouer toute son attention à l'avenir ?

L'esprit humain est ainsi fait qu'il a souvent besoin d'occasions bien précises pour sortir de la routine des préoccupations quotidiennes et remettre des activités particulières dans un cadre plus général. Un jubilé comme celui de l'EPFL permet de considérer avec un certain recul les mutations qui se sont succédé, notamment au cours des dernières années, et d'examiner dans quelle mesure l'Ecole vit avec son temps.

Les progrès scientifiques ne sont pas l'élément majeur pour vérifier si l'EPFL remplit son rôle dans la Société. Qu'enseignants et chercheurs suivent le développement de leur spécialité, y contribuent, c'est bien le moins qu'on soit en droit d'attendre d'eux. Les moyens qui sont mis à leur disposition doivent le leur permettre. Dans ce domaine, il est normal que les objectifs soient fixés très haut et soient généralement atteints.

N. B. Photos de cet éditorial: Germond, Lausanne.

Le but d'une école de niveau universitaire n'est pas seulement de former des spécialistes, mais d'assurer l'intégration de leurs activités dans la vie de la communauté. C'est précisément dans la situation de l'ingénieur et de l'architecte face à la Société que se sont produits les changements les plus profonds. Tout au long du premier siècle d'existence de l'EPFL, l'homme de la technique était presque unanimement considéré comme l'artisan bienvenu du mieux-être, admiré pour la hardiesse de ses réalisations. Les professions techniques universitaires jouissaient d'un prestige incontesté et l'on attendait de leurs représentants une contribution capitale à l'édification du monde de demain.

Aujourd'hui, un discrédit croissant s'attache à ces professions ; il faut savoir s'en rendre compte, même s'il est évident que cet opprobre est largement immérité. Les générations d'ingénieurs et d'architectes qui se sont succédé à l'Ecole, comme dans toutes les écoles analogues du monde, ont contribué à améliorer considérablement le bien-être de l'homme, donc aussi sa dignité. En effet, si l'industrialisation n'a pas été exempte de méfaits, elle a réduit les temps et la rigueur du travail et assuré un choix immense de loisirs dans ces heures, ces jours et ces semaines gagnés pour chacun. Il est incontestable que le progrès technique a été un facteur majeur dans l'ouverture de l'esprit de tout un chacun.

Ce satisfecit *s'impose, mais ne suffit pas à éviter la critique : nous sommes des « technocrates », nous entendons-nous reprocher. Qu'en est-il ? Il est vrai que les progrès constants ont entraîné une spécialisation croissante de l'ingénieur ; parallèlement, il devenait de plus en plus difficile au profane de comprendre ce qu'il faisait. Paradoxe : une information de plus en plus abondante — corollaire précisément du progrès technique — conduisait des milieux de plus en plus larges à s'intéresser non seulement aux résultats du travail de l'ingénieur, mais à la façon dont il l'accomplissait et à l'examiner de manière de plus en plus critique. En fait, un nombre croissant de gens s'intéressent à des sujets compris par un nombre décroissant de spécialistes ! L'énergie nucléaire en est un exemple typique.*

Quel peut être le rôle de l'EPFL dans ce qu'il faut bien appeler un conflit ? Au niveau de la formation, il est essentiel que le diplômé non seulement maîtrise sa spécialité mais la situe dans son contexte, dont il devra avoir des connaissances raisonnablement développées. On sait aujourd'hui que l'application des matières enseignées à l'EPFL ne se limite pas à l'activité des ingénieurs et des architectes qu'elle forme, mais s'étend à toutes les activités humaines : médecine, biologie, économie, gestion, pour ne citer que quelques exemples. C'est dire l'importance du travail interdisciplinaire. Cela est évidemment encore plus prononcé dans le domaine de la recherche, laquelle doit être intégrée à l'évolution globale de la Société.

Un élément important de la revalorisation des professions techniques universitaires est constitué par l'ouverture croissante de l'Ecole. Un jubilé comme celui que nous fêtons est l'occasion d'ouvrir largement les portes au public, de montrer ce qui se fait, comment et pourquoi cela se fait et qui le fait. Les millions abstraits affectés à la recherche deviennent des machines, des laboratoires, des instruments de mesure, des hommes et des femmes.

Si l'on évoque le passé, ce n'est pas de manière nostalgique, mais pour mesurer le chemin parcouru et pour se souvenir avec reconnaissance des hommes qui ont fondé l'Ecole, contre un environnement politique national résolument hostile, et de ceux qui l'ont fait vivre et progresser pendant cinq quarts de siècle, de l'« Ecole spéciale de Lausanne » de 1853 à l'Ecole polytechnique fédérale d'aujourd'hui. Il est intéressant de constater que l'initiative privée et le pragmatisme d'un petit nombre de personnalités ont conduit à un résultat dont la qualité ne le cède en rien à celui obtenu par la volonté du législateur fédéral qui a fondé l'Ecole polytechnique de Zurich.

Le Bulletin technique *est lié de longue date à l'EPFL par une collaboration que nous espérons aussi fructueuse pour cette dernière qu'elle l'a toujours été pour notre périodique. C'est pourquoi nous sommes heureux d'apporter notre contribution à son anniversaire : la publication d'une série d'articles consacrés à un projet d'Ecole constituant un excellent exemple de travail multidisciplinaire au service de la Cité. Nous y joignons nos félicitations sincères et nos vœux chaleureux pour que dans ses nouveaux locaux, sous une nouvelle Direction, l'Ecole continue de remplir sa mission avec le même succès.*

Rédaction

Petite chronique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

1853 Jean Gay, professeur et recteur de l'Académie, Henri Bischoff, pharmacien et professeur à l'Académie, Louis Rivier, ingénieur chimiste, Jules Marguet, ingénieur et professeur à l'Académie, et Jean-Pierre Marguet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en France, fondent l'« Ecole spéciale de Lausanne » et y reçoivent treize élèves, à la maison Bischoff, rue Saint-Pierre. Jean Gay préside la direction.

1855 L'Ecole polytechnique fédérale ouvre ses portes à Zurich.

1864 L'Ecole de Lausanne prend le nom d'« Ecole spéciale de la Suisse française ».

1869 L'Ecole est incorporée à l'Académie et devient « Faculté technique de l'Académie de Lausanne ».

1890 L'Académie devient Université : l'Ecole se nomme dès lors « Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne ».

1901 Elaboration d'un projet de construction à la prairie de la Cure du Pénitencier ; des impératifs financiers empêchent sa réalisation.

1935 Etude d'un projet de construction « le Pavement » ; même sort que le précédent.

1940 Projet de construction à la place Chauderon ; même sort que les précédents.

1943 Rachat de l'hôtel Savoy, avenue de Cour, où s'installe l'Ecole, dont le nom est désormais Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

1949 Achat d'une partie de la propriété des Cèdres.

1953 Achat de propriétés au chemin de Bellerive.

1962 Inauguration de nouveaux bâtiments, dans le cadre du programme d'agrandissement. Une étude d'extension de l'Ecole conclut que les réserves de terrain disponibles sont insuffisantes.

1963 L'Etat de Vaud achète 270 ha de terrain à Ecublens et à Chavannes.

1964 Inauguration du nouveau laboratoire d'électrotechnique de l'Ecole.

1965 Proposition de transférer l'Université de Lausanne sur les terrains acquis par l'Etat, à Dorigny.

1969 L'Ecole est reprise par la Confédération et devient l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

1974 Début des travaux en vue du transfert de l'EPFL à Ecublens.

1977 Mise en service des premiers bâtiments de l'EPFL à Ecublens. Le président de l'EPFL accède à la présidence du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales.